L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 80. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 22 JANVIER 1828. Vol. I.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville a la fin du mois; et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Therence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots-[illegible]), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et ira soit en bas ou en haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

17 dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Ehlig, maintenant à prendre charge à la cotte, et peut prendre 300 boucauds a fret et partira incessamment. S'adresser a BOWERS, OSBORN & BOWERS.

17 Décembre.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible], ayant les deux tiers de sa charge engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser a Wm. G. HEWES.

17 déc. No. 23 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kittson, prenant maintenant charge au haut de la rivière, et a son retour pourra prendre du coton au meilleur fret légal. Pour les conditions, s'adresser a JOHN P. PAYSON.

7 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant a prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauds a fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel on [illegible], s'adresser a

17 d[illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

[illegible] de première classe PERUVIAN, [illegible] et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou [illegible], s'adresser á bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

[illegible]WERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible]IN, doublé et chevillé [illegible] Simmons, ayant [illegible] engagé et partira [illegible], s'adresser a

[illegible]SON & AVERY.

No. 60 rue Bienville.

NEW-YORK,

[illegible]me de paquebots part régulier de chaque [illegible] Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 [illegible] ne suit :

[illegible]TUC Y. cap Rathbone.

[illegible] capt Marshall.

[illegible]pt. Waterman,

[illegible] Fowler,

Le [illegible]TISI[illegible]t. Price.

Le public pe[illegible] sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct. *Foster & Hutton.*

Mexique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Massicot, pouvant partir de suite si il se présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un batiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons emménagemens. On pourrait prendre du fret, mais ne sera pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Massicot a bord, vis-a-vis la maison bleue, ou à SAML. P. MORGAN & Co.

19 décembre.

SUCRE A VENDRE.--92 boucauds Sucre 1ère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

92 [illegible] No. 57, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.

(Un paquebot régulier,)

Partira positivement le 1er. Janvier.

La belle goelette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fine marcheuse, capitaine Creaghead, ayant la principale partie de sa charge engagée. Pour fret ou passage, s'adresser a

19 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

Les Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier SARAH-ANN, capt. S. M. Biscoe, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, mettra a la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & co.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CRESCENT, capt. John B. Haley, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret d'environ 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

17 dec H. PERRET HARBONNET.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais [illegible] première classe MARY BRADE, capt[illegible] coln, ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des emménagemens superbes, s'adresser à

17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt a prendre un chargement pour un des dits ports. S'adresser au capt. a bord ou a JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant déjà partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou a JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *Et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à *John Hagan & Co.*

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lacousse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres debarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou a

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part a ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, No. 108, dans la rue du Quartier, No. 136, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fermento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sudorifiques et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaitre toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boite fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 10 bains,	$ 15 00
" ..... 6 "	9 00
" ..... 1 "	1 50
La première fois que un nègre dans l'hopital est	1 00

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Sarazin, fraiche
20 frequins beurre
20 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraiche
5 pipes eau-de-vie de France
Une caisse violons
Un assortiment de pierres à meules.

21 dec *Russell & Barstow.*

Cercle du Commerce.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même tems que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Ilose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragemens: il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés

7 déc.— F. F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes a être livrés sur différentes habitations, à vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,698 pied de BOIS D'ACAJOU de St.-Domin (Nisao) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de Casse de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.° [illegible]

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 10 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entoures; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick Henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines a l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix moderé.

4 dec. *N. Mioton.*

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de *Chapeaux de Castor, elegants* de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.

10 déc. 18 rue Canal.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues de Maine, et St. Philippe, ayant un tres-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des répartions de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD.

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virgina, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month. Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 300 ballots de Marchandises sèches tels que :

6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,
Toile a drap et a chemises,
Toile d'Irlande de 4-4 superfine,
Satinet et bombazet,
Gros de Naples uni et brodé,
Sarsenet de Florence et batiste rayée,
Velour de soie vert, bleu et noir,
Crêpe de Canton et d'Italie,
Gallons de Suisse et cravates a figures
Shawls de Mesinos et casimir,
Shawls de Barège.
Voiles de bobinet et galon de fil,
Mouchoirs Madras,
Soie a coudre,
Laun Loni et et fil de Bangup,
Platills et mouchoirs de soie noir,
Parapluies et parasols,
Gants de toute espèce,
Soie tiente a l'huile,
Tabliers pour femmes, demoiselles et enfans,
Robes, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables.

R. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites communes et dorées, do. roxeat blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un entrepot de sucre en pain et en pelotte rafiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites. A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par J. H. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse. TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent a vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Grinaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem. idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes a coton et [illegible] de Whitemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERIOTT.

dec 20. No. 56 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Sacons TABAC, de première qualité, à vendre par JEAN GOULET.

6 dec. *No. 5, Rue Toulouse.*

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bon bons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux demi-jeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
300 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse patenté.
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.

Grils pour bateaux à vapeur, Charrètes et Roues, Drays et Brouettes.

A vendre par

1er janv. SAMUEL P. MORGAN.

PORTER ET CIDRE.—130 caisses cidre de Coustoche, 70 do. porter de Philadelphie, reçus dernièrement par le brick William Howland, de New-York, et à vendre par

17 dé[illegible] [illegible] WATTS.

Reçu par les [illegible] arrivages et à vendre ch[illegible] Fouche Co[illegible] rue Royale No. 14[illegible]

Rubans satins à dents de soie
Galons de soie de Paris
Mouchoirs gros de Naples
Cotepailly et des Indes
Bas de coton pour homme et femme
Soie à coudre.

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Vin rouge en barriques
Caisses et paniers d'anisette.

Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

Par autorité de l'Etat de la Louisiane.

LOTERIE de neuf propriétés situées dans les faubourgs Annonciation et Lacourse, composant neuf lots gagnants, le tout ensemble estimé à 7,250 piastres par des estimateurs nommés à cet effet.

La loterie est de 290 billets à 25 piastres——7250 piastres.

1er. lot, une superbe maison en brique, cuisine, chambres à domestiques, écurie, puits, remise; sur un terrain entourré en pieux, de 60 sur 120 pieds.

2e. Un terrain entourré en bon pieux et mis en jardin, de 60 sur 120 pieds.

3e. Une maison en bois, cuisine doublé, écurie &c. sur un terrain entourré, de 60 sur 120 pieds, et six autres lots de terre entourrés ou non. Toutes personnes qui désirent courir la chance de l'année 1828, pourront s'adresser à Mr. V. Plauche ou F. Hardy, chargé par le proprietaire de placer les billets et pourront en meme tems voir le tableau dont ils sont porteurs, avec plus ample détail. La loterie doit se tirer à la fin du mois de Mars 1828, et les billets payables dans tout le courant du mois de Septembre même année. 1 janv.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus a des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 pailles de Figues 10 bls Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Home Grent, de Liverpool, et à vendre et soussignés :

Toile a chemises de 4-4,
Robes de soie avec bordures colorées,
Velour superfin bleu et noir,
Mouchoirs royal bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indiennes et mousseline rayée,
Courtepointes, etc. Les marchandises ci sus ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier écolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN & Co.

Esclave en maronnage.

Une récompense de $25 est offerte à celui qui arretera la negresse NANOY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux ; elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre egalement 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. 89